

# RAPPORT ANNUEL 2004 - 2005

## Table des matières

- Notre histoire
- Notre mission
- Les jeunes et les services
- Concertation et collaborations
- Le SHSD, une Auberge du Coeur
- Le Conseil d'Administration
- L'équipe du SHSD



## Rapport d'activités 2004-2005

- Le SHSD en 2004-2005
- Les statistiques
- L'Exercice Financier

## Notre histoire...

Issu du Bureau de Consultation Jeunesse en collaboration avec l'école de Criminologie de l'Université de Montréal, c'est en 1976 que le Service St-Denis vit le jour. On offrait alors aux jeunes en rupture avec leur milieu une possibilité de dépannage à court terme.

Le parcours de l'organisme fut parsemé d'embûches et c'est souvent « à bout de bras » que les équipes en place ont dû porter la ressource. C'est ainsi qu'à trois reprises, soit en 1977, en 1982 et en 1989, d'importantes difficultés financières ont provoqué la fermeture de la maison pour des périodes allant de un à quatre mois. En 1994, devant encore faire face à un déficit important, l'équipe dut envisager différentes coupures, dont la fermeture des appartements supervisés pour jeunes mineurs inaugurés en 1986.

D'ailleurs, jusqu'en 1979, pour assurer sa survie le service dépendait de stagiaires et de programmes gouvernementaux spéciaux. Évidemment le constant roulement de personnel, on en était à la dixième équipe d'intervenants en 1979, ne fut pas sans causer de difficultés. Voilà pourquoi il s'agissait d'un moment important lorsqu'en 1980 une première équipe permanente de 6 intervenants fut constituée.



En 1981, le ministère des affaires sociales invitait le Service à se joindre à son réseau des centres d'accueil. L'équipe, qui jugeait préférable de préserver le caractère communautaire de la ressource, déclina l'offre. Puis, en 1984 eut lieu une assemblée générale de fondation qui permis au Service St-Denis de se détacher du BCJ. La nouvelle corporation, « Les Services d'aide à la Jeunesse inc. », était formée de 4 organismes soit la Maison Tangente, le Club de recherche d'emploi, le Service d'intégration à la collectivité et enfin, le Service St-Denis. Cependant, en moins d'un an, il est devenu évident que concilier les objectifs des uns avec ceux des autres donnait lieu à trop d'insatisfactions. C'est ainsi qu'en 1985 le Service St-Denis obtint son incorporation et devint le Service d'hébergement St-Denis inc.

Outre la réalité d'être sans toit, plusieurs autres difficulté se greffent au quotidien des jeunes les plus démunis de notre société. Soucieux d'élargir son champs d'action et souhaitant que s'orchestre une concertation nationale, le SHSD a participé activement à la mise sur pied, en 1987, du Regroupement des Maisons d'hébergement Jeunesse du Québec, devenu depuis le Regroupement des Auberges du Cœur.

D'autre part, plusieurs déménagements ont ponctué l'histoire du SHSD. Lors du premier, la rue St-Denis fut quittée pour offrir aux jeunes un environnement plus calme et plus propice à l'intervention. En tout, cinq adresses ont été celles du SHSD jusqu'à ce qu'en 1989, grâce à une subvention, une propriété soit achetée dans le quartier Rosemont. Le Service met ainsi fin à sa propre itinérance en s'ancrant davantage dans son quartier. Depuis, soit en 2002, des rénovations ainsi que l'ajout d'une nouvelle section ont permis d'améliorer grandement le milieu de vie et d'offrir aux jeunes un environnement physique plus adapté à leurs besoins.

Au fil des ans les services offerts aux jeunes et à leurs familles se sont modifiés et diversifiés. L'évolution au niveau de la durée des séjours en est un des reflets puisque de 5 jours qu'ils étaient en 1976, les séjours se sont progressivement prolongés jusqu'à l'actuelle possibilité de séjour de 6 mois. En fait, l'évolution du SHSD prend toute sa valeur dans le fait que la principale motivation a toujours été et demeure le souci de s'ajuster continuellement aux besoins des jeunes en difficulté et d'y répondre de façon adéquate et efficace.



## **Notre mission**

Les garçons et filles de 15 à 20 ans qui souhaitent être hébergés au Service le font sur une base volontaire et avec l'accord de leurs parents ou tuteurs s'ils sont mineurs. Nos neuf places disponibles sont offertes à des jeunes sans-abri et en difficulté qui séjourneront chez-nous pour une période pouvant aller jusqu'à six mois. Essentiellement, ce sont des jeunes pauvres et seuls, parfois sans adresse permanente et souvent peu outillés pour faire face aux aléas de la vie. Tous connaissent la rupture et peu la continuité d'un réseau de soutien et les relations de confiance.

Le SHSD se veut une alternative préventive à l'itinérance et à la dégradation des conditions de vie. Nous offrons aux jeunes un lieu d'appartenance où il est possible de créer des liens significatifs. Selon la situation du jeune, son degré d'autonomie et ses projets, nous favoriserons des démarches de changement et la réalisation d'objectifs susceptibles de le mener vers une plus grande autonomie personnelle et financière. Ainsi, au quotidien, nos professionnels qualifiés supportent le jeune dans son processus d'évolution, l'amène à faire des choix et à les assumer tout en traçant avec lui un projet à court terme pouvant s'inscrire dans un projet de vie à plus long terme.

## **Les jeunes et les services**

Dans nos sociétés individualistes et axées sur la performance, il est difficile de traverser avec confiance ces périodes mouvementées que sont l'adolescence et les débuts de l'âge adulte. Si ces moments déterminants s'avèrent déstabilisants pour tous, il n'en demeure pas moins qu'ils le sont davantage pour ceux ayant connu un parcours plus mouvementé. Si de surcroît les choix de nos gouvernements ne vont pas dans le sens d'une offre de services adéquats aux personnes vivant une situation de crise, dont les jeunes en difficulté et leurs familles, il ne faut pas s'étonner de rencontrer davantage de détresse.

Au Service d'hébergement St-Denis, ayant toujours le souci d'offrir à nos jeunes les services les plus pertinents qui soient, nous sommes constamment à la recherche de nouvelles pistes d'intervention afin de développer et raffiner nos approches. Puisque les jeunes que nous recevons vivent des difficultés diverses, nous sommes tenus de nous adapter à leurs besoins et de leur offrir les services les plus variés et pertinents qui soient, qu'ils prennent la forme d'un travail individuel, familial ou de groupe. Quoiqu'il en soit, en tout temps, ils ont auprès d'eux des intervenants psychosociaux compétents leur offrant un appui inestimable dans la poursuite de leur réflexion et dans l'atteinte de leurs objectifs.

Lorsqu'un jeune arrive chez-nous, il y a rarement rupture complète et définitive avec la famille. Même si les relations sont parfois tendues et difficiles, même lorsque le jeune a



vécu plusieurs placements, sa famille occupe néanmoins une place importante dans sa vie. Voilà pourquoi, quelle que soit la forme que prendront leurs relations, nous offrons la possibilité à nos jeunes et à leurs familles de bénéficier de rencontres familiales. Qu'il soit question de faire le point pour établir de nouvelles façons de vivre le lien familial parce que la vie commune ne peut être envisagée, ou qu'il soit question d'un retour en famille, les intervenants peuvent supporter jeunes et parents dans leur recherche d'un nouvel équilibre.

Lorsque la crise est apaisée, que des solutions ont été identifiées et que la réflexion est amorcée, nous restons présents. Quelques semaines ou quelques mois ne permettent pas nécessairement de dénouer toutes les impasses et les défis à venir demandent parfois que l'intervention se poursuive après le séjour.

Voilà pourquoi les jeunes qui quittent le SHSD peuvent continuer à bénéficier de nos ressources et services. Qu'ils aient simplement besoin de retrouver chez-nous un lieu d'appartenance ou qu'ils souhaitent un temps bien à eux pour rencontrer un intervenant, nos portes leurs restent ouvertes.

Certains jeunes manifesteront le besoin d'échanger de façon informelle, de donner et de prendre des nouvelles, d'autres auront besoin d'aide de façon ponctuelle pour traverser un moment difficile ou faire le point. D'autre part, les jeunes savent qu'ils pourront participer aux soirées thématiques bi-mensuelles ou autres activités organisées par l'équipe. Lors de ces soirées thématiques ils pourront parfaire leurs connaissances sur des sujets précis, réfléchir en groupe et échanger sur des sujets les touchant de près. Qu'il soit question de toxicomanie, de sexualité, d'alimentation, de loisirs ou de discussions touchant leurs valeurs, ces soirées sont une occasion pour apprendre et s'exprimer.



## **Concertation et collaborations**

S'investir dans la défense de droits et dans la concertation au niveau des dossiers ayant des incidences sur notre clientèle est une autre façon, tout aussi pertinente, de venir en aide aux jeunes. Puisque certaines des principales difficultés rencontrées par nos jeunes sont : l'accessibilité au logement, l'isolement et des problèmes budgétaires criants, nous travaillons notamment au développement du logement social dans Rosemont.

Voici les principaux lieux de concertation où nous sommes présents :

- ◆ Table de Concertation Jeunesse de Rosemont
- ◆ Bâtir Rosemont par l'Innovation et la Concertation
- ◆ Les Habitations Communautaires Loggia
- ◆ Comité santé mentale et détresse psychologique

Notons que le SHSD est également membre du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et de la Corporation de développement économique et communautaire de Rosemont (CDEC).

Nous tentons de contribuer à ce que la société dans laquelle nos jeunes évoluent leur offre davantage afin que, bien au-delà de leurs séjour chez-nous, ils puissent vivre dans un milieu décent et dans des conditions qui favorisent leur épanouissement.

Comme chaque année, nous avons reçu des visiteurs de d'autres ressources communautaires, des étudiants désirant connaître nos services et des intervenants de divers milieux. Des stagiaires de niveau collégial et universitaire sont aussi venus enrichir leurs connaissances via des stages d'observation de courte durée ou des stages à l'intervention s'échelonnant sur plusieurs mois, comme ce fut le cas pour Joëlle Seinberg et Carl Boulianne.



## **Le SHSD, Une Auberge du Cœur**

### **Le Regroupement des Auberges du Cœur**

Qu'il s'agisse de présenter un avis dans le cadre de la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse, ou d'analyser les impacts de la réorganisation en santé et services sociaux pour les organismes communautaires autonomes, nous parlons de 28 Auberges qui travaillent solidairement à la défense des jeunes sans-abri et en difficulté. Le SHSD s'est notamment impliqué au comité développement ainsi que sur le comité exécutif du Regroupement.

### **La Fondation des Auberges du Cœur**

Notre Fondation a le vent dans les voiles. Monsieur Jean Doré, déjà Président du conseil d'administration de la Fondation assume aussi maintenant le rôle de porte-parole. L'accroissement de la visibilité connue cette année, que ce soit au moyen de panneaux publicitaires, d'oriflammes, de messages publicitaires ou d'entrevues données par M. Doré ou des jeunes, n'est pas sans porter fruit ; de plus en plus de gens connaissent les Auberges et leur mission. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous sommes impliqués dans les diverses activités de la Fondation des Auberges du Cœur.



## **Le conseil d'administration**

Parce qu'ils sont sensibles à la cause des jeunes en difficultés et qu'ils souhaitent s'impliquer dans leur communauté, des gens acceptent de participer à l'administration du SHSD et de partager leur expertise avec nous. Voici ces personnes qui, bénévolement, nous offrent un soutien précieux :

Robert Rodrigue Président du conseil  
Directeur du Mouvement Québécois des camps familiaux

Marc Cudia  
Vice-Président du conseil  
Président Groupe Q.P.N.S.

Antoine Durocher, Trésorier  
Administrateur, commerces maritimes et des services, Société du Vieux-Port de Montréal

Diane Lessard, Secrétaire  
Directeur de comptes, Banque Scotia

Sandra Gill, Administratrice  
Avocate, Direction du contentieux  
Centre Jeunesse de Montréal

Jenny-Nadia Boisvert, Représentante des employés  
Adjointe à la coordination, Service d'hébergement St-Denis

Shirley Trigg, Administratrice  
Coordonnatrice, Service d'hébergement St-Denis

D'autre part, plusieurs autres bénévoles se greffent tout au long de l'année pour différentes tâches hebdomadaires, mensuelles ou annuelles. Nous les remercions chaleureusement puisque sans leur aide le SHSD ne serait pas ce qu'il est.

## **L'Équipe du Service d'hébergement St-Denis**

Voici ces personnes qui, au quotidien et avec dévouement, travaillent de pair avec les jeunes au développement de leur potentiel et de leur autonomie, et ce, tout en veillant au bon fonctionnement de l'organisme.



## ::: RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005 :::

### **Le SHSD en 2004-2005**

Plusieurs formations et des supervisions cliniques ont eu lieu tout au long de l'année afin de permettre aux intervenants psychosociaux de raffiner leurs interventions et de requestionner nos pratiques. D'autre part, certains outils de travail d'usage courants ont été révisés et adaptés afin d'en faciliter l'utilisation. Dans cet ordre d'idée, de nouveaux modèles d'évaluation ont également été développés.

L'encan littéraire Ad Litteram n'a pas eu lieu cette année puisque, après avoir méticuleusement analysé les possibilités, le conseil d'administration et l'équipe ont choisi de prendre un risque mesuré. Une nouvelle avenue et de possibles collaborations s'offraient à nous, laissant ainsi entrevoir la possibilité de donner une toute nouvelle couleur à notre événement. Finalement, et le risque était là, les démarches et négociations n'ont pas permis de concrétiser le projet espéré. Cependant, ce n'est que partie remise car Ad Litteram reviendra en force et le prochain rendez-vous aura lieu au Lion D'Or, le 14 novembre 2005.

Sur un plan plus administratif un important travail a été fait, et continue de se faire, en vue d'élargir notre banque de donateurs. Mais, la recherche de fonds s'avère de plus en plus difficile dans un contexte donnant l'impression d'un déséquilibre allant grandissant entre l'offre et les demandes de financement. Il nous semble que ces dernières années de grosses structures, notamment les hôpitaux, ont pris davantage de place dans le marché de la philanthropie, ce qui a possiblement un impact sur les organismes ne disposant pas de la même artillerie lourde pour mener leurs campagnes de financement.

Pour nous qui, parallèlement au fait que nous ne sommes pas à l'abri de l'inflation, souhaitons également développer nos services pour mieux répondre aux besoins de notre jeunesse en difficulté, le problème est de taille. En effet, nous tentons de remettre sur pied des appartements supervisés pour jeunes mineurs. Il n'y a aucun doute à l'effet que ce service puisse répondre à un réel besoin mais, à ce jour, nos démarches en vue d'obtenir du financement ne sont pas concluantes. Mais puisqu'il s'agit là d'un projet de grande importance, nous poursuivrons le travail en 2005-2006.



## Les statistiques

<b>Hébergement</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Nombre de séjours	39	40
Taux d'occupation	69%	91%
Durée moyenne	59 jours	75 jours
Refus	322	465

<b>Post-hébergement</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Nombre d'anciens	39	32
Nombre de services	504	295

<b>Âge des résidents</b>	<b>2005</b>
Mineurs	60%
Majeurs	40%

<b>Sexe</b>	<b>2005</b>
Féminin	42%
Masculin	58%

<b>Principales occupations</b>	<b>2005</b>
Études-formation	53%
Recherche d'emploi	45%
Travail	50%
Travail via projet ou stage	11%
Démarches personnelles	63%
Démarches juridiques	11%
Démarches santé physique	8%
Suivi thérapeutique	21%

## **SOURCE DE REVENUS**

<b>À l'arrivée</b>	<b>2005</b>	<b>Au départ</b>	<b>2005</b>
Travail	18%	Travail	50%
Sans revenu	45%	Sans revenu	23%
Contribution parentale respectée	21%	Contribution parentale	16%
Sécurité du revenu	8%	Sécurité du revenu	8%
Assurance emploi	3%	Assurance emploi	3%
Allocations diverses	5%	Allocations diverses	---



## VÉCUS ET DYNAMIQUES DES RÉSIDENTS

	<b>2005</b>
Isolement social	58%
Manque d'estime de soi	58%
Propos/idées suicidaires	34%
Tentative de suicide	16%
Problème de santé mentale	16%
Détresse psychologique	61%
Dépendance affective	37%
Toxicomanie	21%
Décrochage scolaire	58%
Agression, abus sexuel	18%
Agressivité / violence	26%
Délinquance	24%
Famille d'accueil ou centre d'accueil	39%
Fugue	13%

## VÉCUS ET DYNAMIQUES FAMILIALES

	<b>2005</b>
conflits familiaux	84%
violence	47%
négligence/ abandon	42%
délinquance	3%
pauvreté	24%
toxicomanie	24%
Problème de santé mentale	29%
Détresse psychologique	32%
situation suicidaire	3%

### **Analyse des statistiques**

Les statistiques nous fournissent un portrait d'ensemble de la clientèle accueillie au SHSD du 1<sup>er</sup> avril 2004 au 31 mars 2005. Elles traduisent non seulement la détresse individuelle et collective de nos résidents et de leur famille, mais également la réalité à laquelle plusieurs jeunes sont confrontés, soit celle d'une société leur offrant peu de soutien.

En effet la société, faute de moyens, n'offre plus le soutien et les services nécessaires aux jeunes. Au quotidien, on note une lacune importante des services offerts aux 15-16 et 17 ans, que ce soit les services d'urgence (DPJ), l'accès aux logements et/ou l'hébergement à



long terme, cette clientèle se retrouve fréquemment sans service. Ajoutons à cela l'isolement social dans lequel se trouve plus de la moitié de nos jeunes ainsi que l'intensité des problèmes familiaux, scolaires et personnels, on comprend que la détresse vécue par les jeunes est grande. On constate d'ailleurs qu'un simple séjour de 1 mois ne suffit plus à ces jeunes pour leur permettre de reprendre leur souffle. Depuis 2001, la durée des séjours s'est vue augmentée considérablement passant de 38 jours à 75 jours.

Par ailleurs, alors qu'il était dans la tradition du SHSD de recevoir une majorité de garçon, la clientèle féminine augmente au fil des années. Elle représente maintenant près de la moitié des jeunes hébergés. Hausse qu'on s'explique difficilement, mais qui semble être généralisée à l'ensemble des ressources venant en aide aux jeunes en difficulté.

Quant aux problématiques vécues par les résidents, le décrochage scolaire, l'isolement social, le manque d'estime de soi, les conflits familiaux, la violence et l'abandon sont toujours en tête de liste. De plus, même si aucune donnée n'existe encore, nous notons une hausse importante depuis quelques années des jeunes intolérants aux refus ainsi qu'aux frustrations engendrées par le quotidien.

Même s'ils vivent de nombreuses difficultés et qu'ils seraient tentés par la passivité, les jeunes se mobilisent pendant leur séjour. Cette année, la moitié des jeunes hébergés ont joint le marché du travail, 77% avaient un revenu au moment de leur départ.



## L'Exercice financier 2004-2005

<b>PRODUITS</b>	<b>2005</b>
Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC)	307 259 \$
Fondation Marcelle et Jean Coutu	20 000
Fondation Jeunesse-Vie	15 000
Les Œuvres du Cardinal Léger	10 000
Fondation des Auberges du Coeur	8 000
Autres Fondations	1 600
Subvention S.H.Q.	7 190
Subvention Projet Carrière-Été	2 559
Autres revenus Gouvernementaux	1 000
Dons : Communautés religieuses	1 200
Corporations	4 600
Particuliers	722
Syndicats	275
Événement de financement	871
Cotisations des membres	110
Stagiaires - étudiants	20
Intérêts	1 579
Pensions des jeunes	13 375
Total	395 360
<b>CHARGES</b>	
Frais d'administration (Annexe A)	27 739
Frais salariaux (Annexe B)	312 782
Frais d'hébergement (Annexe C)	26 380
Frais de logement (Annexe D)	27 643
Total	394 544
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>816 \$</b>